PROCÈS-VERBAL
SÉANCE RÉGULIÈRE DU 7 OCTOBRE 2024

Le lundi 7 octobre 2024 à 20h00 s'est tenu au bureau municipal de Sainte-Jeanne-d'Arc, la séance régulière du conseil sous la présidence de madame Denise Lamontagne, mairesse.

Étaient présents et formaient quorum, madame Anny-Pier Routhier, messieurs Pierre Boudreault, Berthold Allard, Claude Kenty et Rogatien Boulianne. Monsieur Michel Chiasson était absent.

Était également présent monsieur Sébastien Desrosiers, directeur général, greffier-trésorier.

24.10.117 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Berthold Allard, **et accepté à l'unanimité**, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et qu'il y ait possibilité d'y inscrire de nouveaux items jusqu'à épuisement de l'ordre du jour.

24.10.118 **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 9 SEPTEMBRE 2024**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreault d'exempter le conseil de lecture du procès-verbal de la séance régulière du 9 septembre 2024 et de l'accepter tel quel.

Accepté à l'unanimité.

24.10.119 **LISTE DES COMPTES – LISTE NO 9 – SEPTEMBRE 2024**

Il est proposé par monsieur Claude Kenty,

D'entériner la liste de comptes numéro 9, septembre 2024, au montant total de 167 523.47$, démontrant une liste des comptes payés au montant de 30 241.23$, une liste des salaires payés au montant de 18 578.46$, une liste des comptes à payer au montant de 118 703.78$ et d'autoriser la greffière-trésorière adjointe à payer les comptes.

Adopté à l'unanimité**.**

24.10.120 **CORRESPONDANCE**

a) Il est proposé par monsieur Claude Kenty d'offrir un don **50$** à la Fondation DI TSA dans le cadre de l'activité « marches pour la persévérance 2024 » qui se tiendra le 20 octobre prochain.

Accepté à l'unanimité.

24.10.121 **REDDITION DE COMPTE FINALE PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE PPA 2023-2025**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreault d'autoriser le directeur général à produire la reddition de compte finale pour le programme d'aide à la voirie PPA 2023-2025.

Accepté à l'unanimité.

24.10.122 **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 255-2024 CONCERNANT L'AQUISITION D'UNE CAMIONNETTE POUR LA VOIERIE MUNICIPALE**

Résolution abrogée en raison d'une non-conformité à la loi sur les règlements d'emprunts

24.10.123 **ÉTATS FINANCIERS 2023 ET BUDGET RÉVISÉ 2024 DE L'OMH MARIA-CHAPDELAINE**

Il est proposé par monsieur Rogatien Boulianne,

D'accepter les états financiers 2023 et le budget révisé 2024 de l'OMH Maria-Chapdelaine présenté à la municipalité par monsieur Martin Voisine, directeur général.

Accepté à l'unanimité.

24.10.124 **DÉCLARATION D'UN CHIEN POTENTIELLEMENT DANGEREUX (RÈGLEMENT S.Q. 17-04)**

ATTENDU QUE qu'une évaluation de dangerosité a été demandé à la suite d'un évènement où le chien nommé Drax, Bergé Allemand mâle âgé de 1 an et 3 mois, a infligé des morsures multiples au chien de madame Lory Claveau.

CONSIDÉRANT QU' un rapport de consultation a été produit par le Dre Karol'Ann Gilbert, No. 4374, faisant état de recommandations.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur Berthold Allard,
et résolu unanimement :

Que le conseil municipal déclare le chien Drax, appartenant à Mme Mylène Blot, résidente du 394 Principal, potentiellement dangereux.

Que le conseil municipal entérine les recommandations du Dre Karol'Ann Gilbert dans son rapport du 20 août 2024 soient :

- Garder le chien en laisse en tout temps à l'extérieur;
- Museler le chien lors des promenades en laisse courte;
- Éviter les laisses rétractables;
- Attacher le chien avec une laisse courte lorsqu'il est dehors;
- Castration;
- Avoir un collier solide;
- Thérapie comportementale avec anxiolytique ou non selon la réponse à la thérapie comportementale.

24.10.125 **VARIA**

a) Monsieur Yannick Tremblay invite toute la population à venir assister à une rencontre avec la psychologue, madame Lucie Mandeville, suivie d'une fête. Le tout aura lieu à la salle communautaire le 20 décembre prochain.

24.10.126 **PÉRIODE DE QUESTIONS;**

Aucune question.

***** LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE***

À 20h38, madame Anny-Pier Routhier propose la levée de l'assemblée.
Accepté à l'unanimité.

_____	_____
Denise Lamontagne,	**Sébastien Desrosiers**,
Mairesse	Directeur général, greffier-trésorier